

AÉRONAUTIQUE

Lisi-Creuset supprime 197 postes

L'annonce est intervenue jeudi 24 septembre : l'équipementier aéronautique Lisi-Creuset va supprimer 197 des 800 postes de ses usines de Marmande (Lot-et-Garonne). Une décision que le groupe justifie par une baisse de 45 % de son chiffre d'affaires.

L'équipementier, filiale de Lisi Aerospace, justifie cette restructuration par des baisses de commandes directement liées à la conjoncture économique et

sanitaire. Creuzet, spécialiste des composants métalliques, pièces de structure et parties moteurs pour l'aéronautique aurait ainsi connu une chute de son chiffre d'affaires de près de 45 % en 2020, selon sa direction.

Cette entreprise fait partie du groupe Lisi Aerospace, tout comme Lisi Aerospace Forged Integrated Solutions à Bologne près de Chaumont.

FINANCES

L'heure de la retraite pour Denis Blaise

C'est officiel depuis vendredi : Denis Blaise, Directeur de secteur du Centre Nord au Crédit agricole est en retraite. Supervisant quatorze agences du centre et du nord du département, il s'apprête à profiter d'une retraite méritée. « Je pars satisfait. Je quitte une belle entreprise et un beau département », observait-il, satisfait de son parcours. Meusien de naissance, il est devenu Haut-Marnais d'adoption et de cœur. Après un début de carrière professionnelle à la BNP, Denis Blaise a intégré le Crédit agricole de Haute-Marne en 1982. Après des passages par Saint-Dizier, Troyes, Chalindrey ou Langres, il a gravi les échelons jusqu'à obtenir la responsabilité d'un secteur complet. « Dans mon travail, j'ai apprécié les liens humains, que ce soit avec

les autres salariés ou avec les clients », souligne-t-il. Représentant les banques à la commission de surendettement et conseiller prud'homal par ailleurs, il a toujours eu à cœur d'être à l'écoute.

Avec son épouse Odile, également fraîchement retraitée du Crédit agricole, il projette de s'établir en Savoie en début d'année prochaine. « Nous nous rapprochons de nos enfants et de nos petits-enfants », conclut-il en rappelant son attachement au département. Entre le ski et la randonnée - deux activités qu'il affectionne - cette destination lui promet de jolis défis à relever!



ÉCO-HEBDO

Retombées positives

LA CRISE SANITAIRE fait trembler tout notre système socio-économique, et pas seulement en France. L'inquiétude est à la mesure d'un phénomène qui divise les spécialistes les plus éminents. Faut-il ou non reconfiner? La question devient centrale. Faute de réponse qui fasse consensus, il y a des réalités incontestables dans la sphère économique : les plans sociaux se multiplient, avec des cas emblématiques comme Bridgestone. Pour autant, il serait hâtif de voir dans l'amorçage des mauvaises nouvelles de solides raisons de désespérer. Notre époque a une sainte horreur de la complexité. Elle n'entre pas dans les formats étriés des débats télévisés et des joutes sur les réseaux sociaux. Or nécessité faisant loi, des initiatives apparaissent. Ce qui paraissait impossible il y a quelques mois devient possible.

Certains ont parlé de guerre à propos de la lutte contre la pandémie. Or dans toute guerre, les énergies sont mobilisées pour faire face à l'ennemi. Faute de quoi, c'est le désastre assuré comme on l'a vu chez nous en 1940. Aujourd'hui, en économie, les gouvernants ne se crispent plus sur le respect rigide des tables de la loi. Il en est ainsi des règles budgétaires : même au niveau européen, le mur des déficits est ébranlé. Autre exemple : le télétravail, souvent présenté comme une évolution marginale, tend à s'installer dès maintenant dans la gestion des entreprises. Ces déverrouillages de mécanismes apparemment immuables sont porteurs d'optimisme. Ils montrent qu'il n'y a pas de fatalité économique. La force du capitalisme est sa capacité à innover et à se renouveler. Dernier exemple : les vaccins. Le discours dominant était qu'il fallait compter 10 ans pour les mettre au point. Avec le coronavirus, le délai pourrait être ramené à deux ans. Puisse cette créativité accélérée profiter aux salariés au sort précaire. Ce n'est pas vraiment le cas.

Patrice Chabanet



INDUSTRIE

Eurofence : ces épreuves qui rendent plus fort

Eurofence est un cas d'école : la liquidation judiciaire avait accouché d'une SCOP en 2016. La Covid a soudé les gens cette année. L'esprit SCOP, ça incite à la créativité...

DÉCIDÉMENT, Eurofence est un cas d'école. L'entreprise de Doulevant, moribonde il y a juste 4 ans, sort plus forte de toutes les épreuves. Peut-être grâce à son sens de l'anticipation?

Lorsque la liquidation judiciaire est prononcée à l'automne 2016, Matthieu Escudié et ses amis ne sont pas pris au dépourvu. Depuis des mois, ils travaillent à l'hypothèse de la société coopérative et participative, qui peut donc être portée sur les fonds baptismaux quelques jours plus tard. Parce qu'ils ont tout prévu : les plans A, B, C etc.

Matthieu Escudié s'avère tellement convaincant que pas moins de 63 salariés deviennent associés sur 75 au total!

Depuis, la Covid-19 a commis quelques dégâts au sein de l'économie. Chez Eurofence, tout est relatif. Essentiellement parce que dès le mois de février, l'équipe dirigeante a travaillé avant tout le monde sur le plan de continuité de l'activité : ils ont remis à jour le plan envisagé à l'époque où la grippe H1N1 menaçait, ils ont analysé les fonctions essentielles de la société et ont pourvu à celles-ci ; ils ont énormément communiqué en interne. Bref, lorsque le confinement est tombé, Eurofence avait déjà tout prévu. 85 % du personnel administratif a pu



poursuivre en télétravail, car les VPN étaient prêts. Les temps d'ouverture des ateliers ont été élargis afin que le personnel puisse travailler en fonction d'horaires libres. L'activité de production s'est poursuivie. Les clients étant parfois à la peine, Eurofence a donc stocké : cela tombe bien : le site est vaste, l'espace ne manque pas. En juin et juillet, lorsque la demande a redécollé, les stocks étaient prêts pour répondre immédiatement. « La pression du coronavirus nous a humainement resserrés », explique Matthieu Escudié. « Ça a réellement soudé les gens ». L'entreprise n'a pas eu recours au chômage partiel. Elle n'a pas davantage sollicité de prêt garanti. Elle a juste décalé cer-

taines échéances, régularisées depuis.

De toute évidence, la formule SCOP fonctionne. « Sauf que ce n'est pas une baguette magique » répète à l'envi Matthieu Escu-

dié qui évoque l'énorme travail accompli en amont et souligne aussi le précieux concours des services de l'État. L'entreprise a été sauvée. L'emploi a été sauvé. Mieux : Eurofence en crée.



Matthieu Escudié présente le poteau "Bastidal-For Plus", qui connaît un gros succès commercial et dont la production est désormais totalement intégrée sur le site de Doulevant-le-Château.

Une SCOP qui investit

La SCOP Eurofence est une société anonyme à gestion par conseil d'administration. Celui-ci est constitué de 9 salariés : 1 cadre, 5 employés, techniciens, agents de maîtrise (ETAM) et 3 ouvriers élus pour 6 ans, renouvelés par tiers tous les deux ans. L'entreprise compte actuellement 79 salariés, dont 65 sociétaires qui possèdent 100 % du capital social. Matthieu Escudié assure la présidence et la direction générale. L'entreprise a budgétisé 4 millions d'euros d'investissements sur 3 ans.

Eurofence en chiffres

Eurofence produit des clôtures et des portails en métal. On trouve par exemple des clôtures made in Haute-Marne tout autour des pas de tirs d'Ariane Espace.

Le chiffre d'affaires de 2019 frôle les 15 millions d'euros (+ 12 %). L'an dernier, l'entreprise de Doulevant a produit 300 portails auto-portants et 350 portails coulissants, de même que 200 000 panneaux et poteaux de clôtures, sans même parler de 3 000 mètres de clôtures de détection. Elle consomme chaque année 5 000 t de fil de fer, 1 200 t de bande refendue, 1 200 t de tubes, 200 t de peinture.

MANAGEMENT

L'APM joue la carte de l'innovation



Arnaud Groff était jeudi l'hôte de l'Association progrès du management (APM) au Mémorial à Colombey. Cet ancien chercheur de l'ENSAM s'est fait une solide réputation dans le domaine de l'innovation et de la créativité. Son propos foisonnant, basé sur des exemples concrets, a permis aux adhé-

rents de l'association, venus nombreux, de comprendre l'intérêt d'innover - c'était acquis! - mais surtout les conditions requises pour que l'innovation réussisse et porte ses fruits. Pour l'intervenant, l'innovation doit viser autant les résultats de l'entreprise que son capital humain ; on ne peut

pas emmener les salariés d'une entreprise à l'innovation s'ils n'adhèrent pas à la vision qui porte celle-ci.

La plupart des visions sont justes, mais ne sont qu'une partie de la solution de la politique d'innovation de l'entreprise. L'innovation est un processus agile par nature dont

l'objectif reste la création de valeur(s) et dont le principal carburant reste le capital humain et le type de management mis en œuvre. Arnaud Groff a montré qu'il existe des solutions simples et efficaces pour favoriser cette fameuse innovation. La rencontre fut en tout point passionnante.